

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le 21 mars 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. W. H. Moore.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous avoir l'obligeance de répéter ce que vous avez dit, monsieur Abbott, pour que cela paraisse au compte rendu?

M. ABBOTT: La Chambre a adopté le principe qu'il existe un besoin pour une institution de ce genre. Comme je l'ai dit au cours de mes remarques sur le bill à la Chambre, le gouvernement est d'avis que, quelles que soient les facilités de crédit que l'on désire, il convient de créer une institution de ce genre. Comme l'a remarqué M. Kinley, j'estime qu'il serait probablement souhaitable et utile pour le Comité, au début même de ses délibérations sur le bill, d'avoir les conseils du sous-ministre des Finances, le Dr Clark, et du gouverneur de la Banque du Canada, M. Towers, qui sont les principaux conseillers techniques du gouvernement sur les questions de ce genre. En conséquence, j'estime que l'étude détaillée des différentes clauses du bill serait facilitée si le Dr Clark et M. Towers étaient ici devant le Comité dès le début, pour donner plus d'explications sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à présenter ce projet de loi.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Kinley, voulez-vous répéter votre motion?

M. KINLEY: Monsieur le président, je propose qu'avant d'étudier ce bill nous demandions que le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada soient convoqués comme témoins en ce qui concerne les dispositions du bill.

Le PRÉSIDENT: Et la motion est appuyée par M. McNevin?

M. McNEVIN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Monsieur McGeer, vous désirez dire quelque chose?

M. McGEER: Cela me va.

Le PRÉSIDENT: Je croyais que vous vouliez ajouter quelque chose.

M. McGEER: Je parlerai quand vous en aurez fini avec la motion.

Le PRÉSIDENT: Quel est votre plaisir, messieurs?

La motion est adoptée.

M. McGEER: Ce que j'avais en vue, monsieur le président, c'est le rapport de la Banque du Canada. Si vous le permettez, je vais répéter brièvement ce que j'ai dit pour que cela paraisse au compte rendu. Dans le rapport, après avoir fait remarquer que la dette fédérale a été portée de \$4,693,000,000 à \$11,302,000,000 et le service des intérêts de \$169,000,000 à \$304,000,000—tout cela de 1939 à 1943—M. Towers fait l'observation suivante: "Ces commentaires ne visent pas à laisser entendre qu'on pourrait augmenter indéfiniment la dette publique à l'allure actuelle sans forcer notre économie outre mesure. J'estime toutefois que nous pourrions assimiler sans embarras sérieux la dette de guerre et les augmentations qui se produiront inévitablement pendant un certain temps, la guerre terminée." Je dois dire que j'ai pris cela à la page 11 du rapport.

Comme je l'ai fait observer au Comité, personne ne peut dire quel sera le montant de ces augmentations, parce que personne ne peut dire quand la guerre se terminera. Certainement, personne ne sait quand se terminera la période de trouble qui continue toujours après une guerre, ou dire quelle sera sa durée. Cette